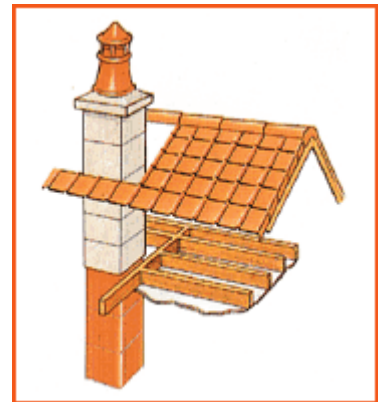
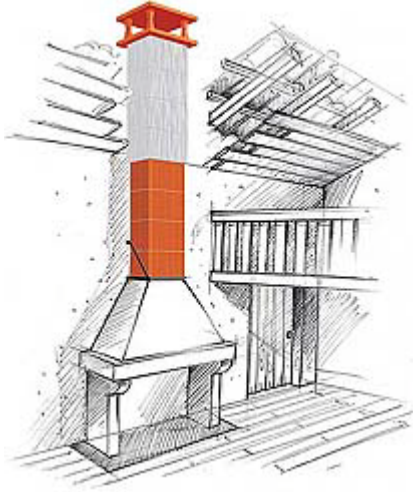


## Conduit de Fumée..

La réglementation (D.T.U. 24.2.1) rend obligatoire l'isolation thermique des conduits de fumée dans les parties froides de la construction (combles non chauffés, sorties de toit) ou en cas de conduit de fumée en extérieur. Cette isolation favorise le tirage naturel et diminue considérablement les risques de bistrage et de condensation à l'intérieur du conduit (cause fréquente de feux de cheminée)



Boisseau  
Ø 23cm



Boisseau  
25 x 25 cm



Boisseau  
30 x 30 cm



Boisseau  
30 x 40 cm



Boisseau  
40 x 40 cm



Boisseau  
20 x 40 cm



Boisseau  
25 x 50 cm



Boisseau  
30 x 50 cm

## Conduit de fumée

La réglementation (D.T.U. 24.2.1) rend obligatoire l'isolation thermique des conduits de fumée dans les parties froides de la construction (combles non chauffés, sorties de toit) ou en cas de conduit de fumée en extérieur. Cette isolation favorise le tirage naturel et diminue considérablement les risques de bistrage et de condensation à l'intérieur du conduit (cause fréquente de feux de cheminée).

### Exemple

Si la hauteur de l'âtre est de 80 cm, sa largeur de 120 cm et le conduit a une hauteur de 6 m (dont 1,25 m isolé), il faut bâtir le conduit avec des boisseaux NF 25 x 50 cm en parties chauffées et des boisseaux Kalisol 25x50 cm en sortie de toit. Ce qui donne :

- 19 boisseaux NF de 25 x 50 cm, hauteur 25 cm (4,75 ml de conduit).
- 5 boisseaux Kalisol de 25 x 50 cm, hauteur 25 cm (1,25 ml de conduit).

### Réglementation



Les travaux d'installation et l'utilisation d'un conduit de fumée sont soumis à de nombreux textes réglementaires dont les principaux points sont les suivants : le conduit de fumée doit dépasser le faîtage de la maison d'au moins 40 cm et il y a un l'écart au feu entre le conduit et le bois de charpente le plus proche à respecter, généralement 16 cm.

### Entretien du conduit de fumée

**Il existe une règle incontournable : réglementairement, le conduit de fumée doit être ramoné mécaniquement deux fois par an.**

### Foyer ouvert

Il s'agit de la cheminée ancienne sans foyer intégré et sans vitre que l'on trouvait dans les vieilles demeures. Son principal avantage est de correspondre à la vision traditionnelle de la cheminée – crépitement, odeur, plaisir et pratique du feu.

Les inconvénients sont par contre nombreux. Outre que la consommation en bois est plus importante qu'avec les foyers fermés, ce type de cheminée n'a qu'un faible rendement de production de chaleur (15%). De plus, le feu ne pouvant être régulé, il s'éteint pendant la nuit

offrant alors une entrée d'air froid, l'équivalent d'une petite fenêtre ouverte, dans la pièce où la cheminée est située. Sans parler des courants d'air qu'elle crée. Pour ces raisons, ces cheminées s'adressent surtout à ceux qui ne se soucient guère des économies d'énergie. Il faut également veiller à la sécurisation du feu, en raison des crépitements qui peuvent atteindre l'extérieur de l'âtre. Il est conseillé de ne jamais laisser un feu dans un foyer ouvert sans surveillance.

Petite astuce pour un meilleur rendement de production de chaleur : une plaque en fonte au fond de l'âtre offre un meilleur rayonnement de la chaleur et peut permettre de jouer sur l'esthétisme de la cheminée.

Au niveau des tendances, on note ces dernières années l'arrivée de nouveaux types de cheminées contemporaines à foyer ouvert. Notamment des cheminées ouvertes sur trois faces, voire quatre, souvent installées en épi.

Autre tendance marquante : l'arrivée de cheminées conçues pour être intégrées comme un élément de cuisine. La cuisine sur le grill a, en effet, de plus en plus d'adeptes. Si vous voulez installer une cheminée dans votre cuisine, il est recommandé de s'adresser à la même personne que celle qui a conçu votre cuisine car il peut y avoir des interférences entre le foyer ouvert de la cheminée et des systèmes de chaudières à gaz ou de ventilation. Une hotte en extraction, par exemple, peut mettre le logement en dépression et faire refouler une cheminée.

Sachez enfin que les cheminées à foyer ouvert peuvent être équipées d'un récupérateur de chaleur.